Conseil exécutif de l'ACEP Compte rendu de la réunion du 30 octobre 2012 Bureau national de l'ACEP Salle de conférence 17 h

Présences : C. Poirier (présidence), D. Brackley, G. Brennan, J.-L. Bourdages, R. Brockington, C. Creran, S. Gagnon, L. Haméon, A. Kurikshuk-Nemec, S. Menard, S. Mullen, A. Picotte, G. Phillips, C. Danik, J. Ouellette, D. Martin.

Invités : S. Maguire, président, Comité d'audit de l'ACEP

Absences justifiées : L. Whitmore, A. Wong.

1) Points aux fins d'approbation

1a) Ordre du jour

Résolution : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par C. Creran d'adopter l'ordre du jour. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1b) Comité d'audit

S. Maguire présente le rapport du comité au CEN.

Résolution: Il est proposé par D. Brackley et appuyé par G. Phillips que le CEN reçoive le rapport et que le Comité des finances examine la politique de placement et les dépenses de déplacement comme le recommande le rapport. Le Comité d'audit examinera le rapport final de l'auditeur avant que celui-ci ne soit envoyé aux membres et participera au processus d'embauche d'un nouvel auditeur.

Pour = 12, contre = 0, abstention = 1. **Résolution adoptée.**

1c) Compte rendu du huis clos du 26 septembre 2012

1d) Compte rendu du 26 septembre 2012

À noter qu'il a été demandé que le mandat du Comité consultatif des jeunes membres soit examiné et que le président de celui-ci envoie/présente au CEN un plan des événements prévus.

Résolution : Il est proposé par R. Brockington et appuyé par S. Mullen d'adopter le compte rendu, avec modifications.

Pour = 10, contre = 0, abstentions = 3. **Résolution adoptée.**

1 e) Poste vacant de vice-président EC/BdP

R. Brockington est élu par acclamation dans ce poste jusqu'aux prochaines élections.

1 f) Résolution de R. Brockington

Attendu que l'emplacement du bureau national de l'ACEP, le bail et le loyer payé constituent depuis longtemps un enjeu important pour de nombreux membres,

Attendu que des faits nouveaux ont amené l'ACEP à renouveler sa relation avec le propriétaire actuel pour une période de dix ans,

Attendu qu'il convient de faire connaître les faits aux membres en leur fournissant un résumé détaillé de ce nouveau bail, qui se traduit par des économies importantes et comporte d'autres avantages.

Résolution: Il est proposé par R. Brockington et appuyé par J-L. Bourdages, que l'ACEP crée un lien permanent sur son site web donnant le détail des efforts déployés par le comité spécial des locaux, des options envisagées par la société immobilière dans son évaluation du marché local, des résultats principaux de cet examen, des avantages de demeurer dans l'emplacement actuel (tant financièrement que pour l'accessibilité pour les membres) et de tous autres renseignements pertinents.

Pour = 12, contre = 1, abstention = 0. **Résolution adoptée.**

1 g) Comité de négociation du RIM

Résolution : Il est proposé par S. Mullen et appuyé par L. Haméon d'approuver la nomination comme membres de M. Vallée et A. Picotte. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

2) Rapports

2 a) Rapport du président

Donc, les membres ont rejeté la hausse des cotisations proposée. Comment pouvonsnous réconcilier le désir d'être le meilleur syndicat de la fonction publique fédérale avec le fait que certains de nos membres pensent comme Stephen Harper que nous devons faire plus avec moins? Les faits indiquent que ce sont les membres et le personnel de l'ACEP qui souffriront si nous réduisons les dépenses plutôt que d'augmenter les cotisations, qui sont demeurées inchangées depuis six ans.

Pourtant, nous venons tout juste de réussir à obtenir des améliorations attendues depuis très longtemps à la convention collective TR. Quant au groupe EC, la convention collective signée le 15 octobre de cette année est la plus généreuse de la fonction publique fédérale, mise à part celle obtenue par les avocats du groupe LA à la suite de leur toute première ronde de négociations collectives.

Quels facteurs nous ont menés à de si bons résultats? La somme de travail abattue par nos équipes pour préparer le processus de négociation et le processus subséquent d'arbitrage; l'excellent travail de notre négociateur; l'expertise considérable de l'étude d'avocats qui nous représente; et le fait que nous n'avons pas hésité à investir les fonds nécessaires. Compte tenu des résultats, il est clair que chaque dollar dépensé le valait bien. Dans l'arbitrage EC, par exemple, nous avons dépensé moins de 50 000 \$ pour obtenir pour nos membres environ 35 M\$ de plus en salaires que ce que l'employeur était disposé à offrir. Voilà la valeur de l'échelon salarial supplémentaire que renferme maintenant la convention collective.

C'est au fond une question de financement. On dit que l'argent est le moteur de toute organisation. Je serai toujours fier de répéter que l'ACEP est le seul syndicat de la fonction publique fédérale à fonctionner efficacement avec des cotisations de ses membres de seulement 35 \$ par mois; mais nous n'y arrivons plus et il est essentiel que nous expliquions mieux la situation à nos membres. Les dirigeants et les présidents des sections locales devront maintenant entrer en scène pour nous aider à continuer le bon travail que nous avons toujours fait pour nos membres.

Je vous ferai donc grâce des détails de mes rencontres et activités du dernier mois. La priorité de tous doit être de maintenir la santé financière de l'Association. De toute façon, c'est certainement ma priorité.

2 b) Rapport du directeur général des politiques

Négociations collectives

EC:

Le 4 octobre, l'ACEP a affiché sur son site un message annonçant que la convention collective EC allait bientôt être signée. Elle a été signée le 15 octobre en présence de presque toute l'équipe de négociation. Tous les nouveaux droits sont en vigueur. Les membres EC devraient avoir reçu leurs rajustements salariaux et leurs chèques de rappel. D'ici trois mois, ils devraient recevoir les renseignements sur le calcul des années d'emploi fait par l'employeur, pour le choix des options d'encaissement de leur indemnité de départ.

La nouvelle convention sera bientôt affichée sur le site web du SCT. L'ACEP mettra un lien sur son propre site.

En 2013, chacun des EC recevra une augmentation de salaire de 5,45 %, étant donné que la valeur moyenne d'un échelon EC est de 3,45 % et que les membres EC au maximum de l'échelle bénéficieront d'un échelon additionnel.

La Banque du Canada a annoncé mercredi dernier qu'elle prévoit une inflation inférieure à 2 % pour 2013; celle-ci atteindra graduellement la marque des 2 %

en 2013. Les prévisions pour les règlements salariaux pour 2013 se situent à environ 2,9 % pour tous les secteurs au Canada.

TR:

L'équipe de négociation TR a signé la nouvelle convention TR le 25 octobre. Nous sommes en désaccord avec le Conseil du Trésor au sujet de l'échéancier des chèques de rappel. Toutefois, l'affaire est théorique, car le Bureau de la traduction a assuré l'ACEP que les chèques seront distribués au plus tard à la mi-novembre. La nouvelle convention TR sera bientôt affichée sur le site web du SCT. L'ACEP mettra un lien sur son propre site.

De manière générale, peu de problèmes ont découlé de la mise en œuvre de la convention. Toutefois, quelques litiges ne sont pas encore réglés au sujet de l'application des nouvelles dispositions concernant les périodes de repos : l'interprétation de l'employeur de ses obligations est à l'opposé de l'interprétation de l'ACEP.

Les membres TR au maximum de l'échelle ne bénéficieront que d'une augmentation de 2 % en 2013, soit tout juste au-dessus de l'inflation. Les autres membres TR auront droit évidemment de gravir un échelon. Bien que nous n'ayons pas réussi à accroître la valeur de l'échelon supérieur des TR, nous avons quand même réussi à réduire les heures de travail de près de 6 %.

BdP:

Aujourd'hui, l'employeur et l'ACEP ont déposé leurs mémoires respectifs devant la CRTFP. Nous disposons de deux semaines pour étudier le mémoire de l'employeur. L'arbitrage aura lieu les 15 et 16 novembre. Le conseil d'arbitrage sera composé de Renaud Paquet de la CRTFP, de Bill Krause pour l'ACEP et de Jacques Sabourin pour l'employeur. Hélène Paris est la négociatrice de fait à la table et a travaillé étroitement avec Peter Engelmann et Raija Pulkinen de SGM pour préparer le mémoire. La semaine dernière, les parties se sont effectivement rencontrées pendant deux jours pour tenter de réduire le nombre de questions qui seraient soumises à l'arbitrage, malheureusement, sans succès.

Réaménagement des effectifs (RE) :

L'ART de l'ACEP (Lionel Saurette) responsable du RE est encore passablement occupé. Sa charge de travail est passée en grande partie des simples questions à principalement des recours. Nous ne recevons que goutte à goutte des ministères les renseignements sur le statut des membres.

2 c) Rapport du directeur général des opérations

Les attributions des ART par ministère et région ont été modifiées le 4 septembre. Aleisha Stevens a démissionné de son poste d'ART et un processus de dotation est en marche.

Réaménagement des effectifs (RE)

Moins de nos membres sont touchés par la deuxième vague d'avis de RE de juin et juillet. Nous avons quand même été très occupés à répondre aux demandes de renseignements et de conseils des membres au sujet de la DRE et aussi, dans une plus grande mesure qu'auparavant, aux demandes de conseils et de représentation concernant des plaintes au Tribunal de dotation de la fonction publique par suite des exercices SMPMD.

Du 21 juin au 25 octobre, nous avons reçu 273 demandes de renseignements additionnelles par courriel et par téléphone. Les agents de relations de travail en RE ont ouvert 490 dossiers de représentation en RE cette année à ce jour. Les autres ART ont ouvert 78 autres dossiers de représentation supplémentaires en RE.

Comme vous le savez, nous avons déposé trois griefs de principe relatifs à l'application de la DRE. Nous enverrons aux membres et afficherons sur le site web une mise à jour sur l'avancement des trois griefs de principe.

Dossiers de représentation

En plus des 490 dossiers de représentation concernant la RE déjà mentionnés, nous avions ouvert 489 autres dossiers de représentation au 29 octobre. À l'exclusion des dossiers de représentation en RE, nous avons déjà ouvert à ce jour en 2012 plus de dossiers de représentation que pendant toute l'année 2011.

Voici la répartition par grands sujets de tous les dossiers de représentation ouverts à ce jour en 2012 :

Absentéisme	3	Indemnité de maternité	2
Accommodement	38	Évaluation médicale	4
Nomination par intérim	3	CNM (réinstallation)	2
Classification	9	CNM (DRE)	568
Code de conduite	3	Rémunération	9
Mutations	4	Évaluation du rendement	27
DJR	4	Protection de la vie privée	2
Invalidité	3	Période de stage	4
Assurance invalidité	5	Représentation	2
Discipline	21	Retraite	3
Discrimination	11	Retour au travail	5
Statut d'emploi	3	Cote de sécurité	2
Évaluation d'aptitude à l'emploi	4	Congé de maladie	3
Harcèlement	68	Dotation	40
Horaire de travail	6	Dotation (RE)	25
Droits de la personne	2	Description de travail	4
Fonctions de travail	4	Télétravail	2

Congés	10	Licenciement	6
Congés (annuels)	2	Conditions de travail	6
Congés (autres)	12	Pratiques déloyales	2
Congés (de maladie)	4	Plaintes	6
Congés (non payés)	6	Affectations	6
Congés	2	Actes répréhensibles	
		(dénonciation)	2
		Autres	26
		Total	979

Vote sur la hausse des cotisations

À la suite du vote, le personnel du Bureau national effectuera une analyse rétrospective afin de relever les problèmes techniques et administratifs qui se sont produits (ex., le vote à partir du lieu de travail par les membres à Statistique Canada, les cotisants Rand, les erreurs dans les adresses courriel, etc.) et recommandera des solutions.

Professionnels au service des Canadiens

Un dîner de travail des dirigeants des six agents négociateurs participant à la coalition PSC a eu lieu à Saskatoon pendant le colloque annuel du CNM pour discuter de l'avenir, si avenir il y a, que les dirigeants et leurs organisations voient pour la coalition des Professionnels au service des Canadiens. L'équipe de direction des PSC est à rédiger les attributions des PSC et les soumettra sous peu aux dirigeants des six agents négociateurs participant à la coalition PSC. Une rencontre des membres de la coalition PSC aura lieu en novembre ou décembre pour en discuter.

Causes devant les tribunaux

Boshra et ACEP (Cour d'appel fédérale)

Le 23 juillet 2012, l'avocat de l'ACEP a reçu une lettre de M. Boshra donnant sa réponse à l'interrogatoire à l'appui d'une exécution. L'ACEP est d'avis que M. Boshra a répondu à certaines questions de l'interrogatoire à l'appui d'une exécution, mais a donné des réponses incomplètes ou trompeuses à d'autres. À ce titre, l'ACEP estime que M. Boshra demeure coupable d'outrage au tribunal.

Boshra et ACEP (Cour fédérale)

Le 31 août 2012, M. Boshra a présenté une demande de révision judiciaire de la décision de la CRTFP (plainte no 2) rendue le 1^{er} août 2012 dans laquelle elle rejetait sa demande d'enregistrer l'audition de sa plainte contre l'ACEP. L'ACEP est d'avis que sa demande doit être rejetée, car la Cour fédérale n'a pas compétence pour entendre l'affaire (l'affaire aurait dû être présentée à la Cour fédérale d'appel) et, comme solution de rechange, que la Cour émette une ordonnance obligeant M. Boshra à fournir un cautionnement pour les dépens que l'ACEP devra vraisemblablement encourir à la suite

de sa demande, car il a plusieurs ordonnances contre lui pour les dépens dans d'autres procédures qui demeurent impayées en totalité, avant que toute autre procédure ne soit entreprise.

Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP)

Causes

C. Basic c. ACEP

Nous attendons la décision de la CRTFP.

S. Boshra c. ACEP

M. Boshra a déposé de nouvelles plaintes sur le devoir de juste représentation contre l'ACEP (plaintes n° 3 et n° 4). La Commission a rejeté les deux plaintes dans une décision rendue le 4 octobre 2012.

Rôle d'audiences

Cinq audiences sont prévues pour des causes de l'ACEP devant la CRTFP, de novembre 2012 à mai 2013.

Vancouver	27 au 30 nov.	Anderson (Énoncé de fonctions) (L'ACE une demande de report)	P a déposé Service Can.
Ottawa	8 au 11 janv.	Desfossés (Discrim. – droits pers.)	RHDCC
Ottawa	11 au 15 févr.	Alibay et coll. (Énoncé de fonctions)	Service Can.
Toronto	19 et 20 févr.	Totman (Énoncé de fonctions) poursuites pénales du Canada	Service de
Ottawa	13 et 14 mai	Lebeau (Discrim. – droits pers.)	StatCan

Veuillez noter que les audiences peuvent être reportées ou annulées jusqu'au jour de l'audience. Le rôle d'audiences de la CRTFP peut être consulté à :

http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_e.asp

http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_f.asp

2 d) Comité des finances

Les états financiers sont examinés. Le Comité des finances a discuté du résultat du vote sur les cotisations et a convenu d'attendre que le CEN examine ce que seront les prochaines étapes et donne une orientation, s'il y a lieu.

Au sujet du processus budgétaire, le Comité des finances souhaite consulter les dirigeants des sections locales au sujet du budget et le Comité travaille avec l'agente des finances sur le calendrier d'approbation du budget par les membres et envisage aussi de modifier la fin de l'exercice financier.

2 e) Mise à jour du sous-comité d'enquête (huis clos)

3) Suivis

3 a) Ce qui constitue un huis clos

Point reporté.

3 b) Statistiques sur les cas

Les statistiques sont fournies dans le rapport du directeur général des opérations.

3 c) Politique des prix de l'ACEP

S. Gagnon enverra le projet de politique des prix à la secrétaire pour distribution.

3 d) Postes vacants au CEN

Il y a **consensus** de tenir une réunion extraordinaire à huis clos du CEN le 14 novembre à 17 h pour traiter de cette question.

4) Questions de fond aux fins de discussion

4 a) Réunion du comité spécial sur les cotisations

Il est **convenu** de traiter cette question à la réunion extraordinaire à huis clos du CEN le 14 novembre 2012.

5) Levée de la séance

Résolution : L. Haméon propose de lever la séance à 20 h 50.